

**BULLETIN D'ENGAGEMENT – DECOUVERTE EDUCATIF TRIAL 2018**

☐ 25 Février 2018

AMC GRASSE - Grasse (06)

**PILOTE:**

NOM et prénom : ..... Né(e) le : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : ..... Mail : .....

N° licence : ..... Type : ..... Club : .....

Permis – Catégorie : ..... Numéro : .....

CASM : .....

**CATEGORIES:**

| CATEGORIES                                        | MACHINE AUTORISEES                                                     | AGES                                 | COULEURS FLECHES |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------------------|
| <input type="checkbox"/> Trial Educatif 1 (TrE 1) | Cylindrée maxi 125 cc<br>Ou moto électriques (11kW maxi)               | 12 ans révolus à 15 ans dans l'année | Bleues           |
| <input type="checkbox"/> Trial Educatif 2 (TrE 2) | Cylindrée maxi 80cc ou motos électriques 24 pouces maxi                | 7 ans révolus à 12 ans dans l'année  | Vertes           |
| <input type="checkbox"/> Trial Educatif 3 (TrE 3) | Cylindrée 80cc maxi et automatique ou motos électriques 20 pouces maxi | 6 ans révolus à 10 ans dans l'année  | Jaunes           |
| <input type="checkbox"/> Trial Educatif 4 (TrE 4) | Motos électriques 16 pouces maxi                                       | X* ans à 8 ans dans l'année          | Noires           |

\*selon l'âge minimum défini par la Règlementation du Comité Educatif

**MOTOCYCLE :** Marque : ..... Cylindrée : ..... Immatriculation : .....

**DROIT D'ENGAGEMENT PAR EPREUVE :**

**Pilote : 20 €**

**PAIEMENT :** IMPERATIF : un chèque par épreuve libellé à l'ordre de chaque club organisateur.

Le bulletin d'engagement est à retourner obligatoirement à :

Mme Borsotto – AMC GRASSE  
25 Chemin Sainte-Brigitte - 06130 GRASSE  
[amcgrasse@orange.fr](mailto:amcgrasse@orange.fr) - 04 93 36 09 48

**NOTA : VOTRE NUMERO SERA ATTRIBUE A RECEPTION DE L'ENGAGEMENT.**

Il est rappelé aux participants que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

Ce bulletin d'engagement, pour les pilotes mineurs, doit être signé par les parents.

Je soussigné, \_\_\_\_\_, m'engage à respecter les règles sportives, techniques et environnementales de ma discipline, le règlement particulier de l'épreuve, ainsi que les prescriptions du Code Sportif et des Règles Techniques et de Sécurité de la F.F.M.

Par ailleurs, je m'engage à donner tout pouvoir à une personne présente sur l'épreuve pour autoriser les actes médicaux nécessaires en cas de blessure de mon enfant.

**Tout bulletin dont le droit d'engagement sera non réglé ou incomplet ne pourra être pris en considération.**

Fait à : ..... le : ..... Signature :